

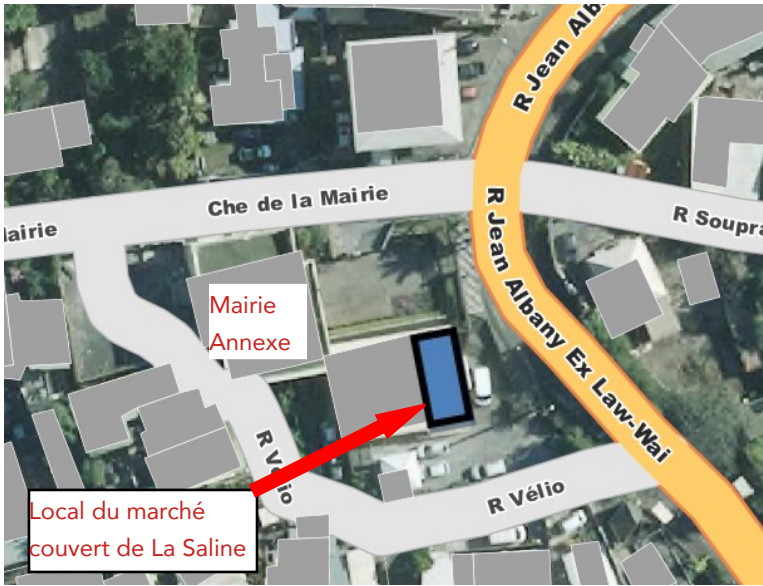
AVIS DE PUBLICITE

MANIFESTATION D'INTERET

Autorisation d'occupation du Domaine Public

Le présent avis de publicité a pour objet de porter à la connaissance du public la manifestation d'intérêt de personnes privées qui ont fait une proposition d'occupation d'un emplacement du domaine public situé dans le marché couvert de la Saline pour les activités suivantes (Point chaud).

Si aucun autre candidat ne se manifeste avant la date limite de réception des propositions mentionnées ci-dessous, la Commune attribuera l'emplacement à la personne privée qui a déjà fait une demande.

Publié le	
Date limite de remise des propositions	Lundi 08 septembre 16h00 Tout dossier déposé postérieurement à cette date <u>ne sera pas accepté.</u>
Objet de l'occupation	Autorisation d'occupation de domaine public pour l'activité de : Point chaud
Lieu	Marché couvert de la Saline 

Caractéristiques essentielles	Emplacement fermé d'une superficie de 60m ² situé à côté de la mairie annexe de la Saline.
Redevance minimum (R.M)	450€/mois
Type d'autorisation délivrée / durée	L'autorisation prendra la forme d'une convention portant autorisation d'occupation temporaire du domaine public pour une période de 1 an sans tacite reconduction.
Conditions générales d'attribution	Les candidats doivent transmettre leurs propositions avant la date limite mentionnée ci-dessus. Les propositions comportent : - Les pièces justificatives du candidat : K'bis de moins de 3 mois, assurance responsabilité civile professionnelle, justificatif d'adresse de moins de 3 mois, copie de la carte d'identité, copie de l'attestation de formation à l'hygiène alimentaire - Descriptif de l'activité envisagée - Moyens techniques mis en œuvre pour l'exercice de l'activité - Proposition de redevance domaniale Les propositions seront étudiées au regard des critères non hiérarchisés suivants : 1. Valeur technique : <i>prestation et fonctionnement/ adéquation entre le(s) produit(s) proposé(s) et l'activité/ l'expérience ou la formation</i> - 40% 2. Qualité du projet : <i>qualité esthétique et intégration dans le site, qualité du matériel</i> - 30% 3. Proposition financière du candidat - 30%
	Le dossier ainsi constitué devra être déposé dans un pli fermé, portant la mention « PROPOSITION POUR UNE AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC POUR EXERCER UNE ACTIVITÉ DE (merci de préciser) » contre récépissé, ou envoyé par pli postal, à : Commune de Saint-Paul <i>Direction de la Valorisation Économique et Touristique</i> <i>Service Événementiels Économiques et Marchés</i> Place du Général de Gaulle CS 51015 97861 SAINT-PAUL CEDEX
Service à contacter pour tous renseignements	Commune de Saint-Paul <i>Direction de la Valorisation Économique et Touristique</i> <i>Service Événementiels Économiques et Marchés</i> Place du Général de Gaulle CS 51015 97861 SAINT-PAUL CEDEX

	Monsieur Daniel ODON / Madame Emilie BERNARD Tél : 0262 45 90 69 Courriels : daniel.odon@mairie-saintpaul.fr emilie.bernard@mairie-saintpaul.fr
--	---